

COMMUNE DE BOMPAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 21 Mars 2025

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Sylvie TROTIN, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Marina PICORNELL, Francis FRANCHET, Dominique TEXTORIS, Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Jean-Pierre SERRIE, Yolande LAFRANÇAISE, Christophe MONELLS, Brigitte LESIEUR, Frédérique CUGULLERE, Bernard CONSTANS

Absents excusés : M. Jérôme RUMEAU ayant donné procuration à Gilles GUILLAUME, M. Lucy FERRER ayant donné procuration à Mme Marie DARNER, Mme Carole COLMENERO ayant donné procuration à Mme Marie-Josée VIEGAS, Mme Colette GONZALVES ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA, Mme Vanessa ALBERICH ayant donné procuration à Mme Claude CAMPS, M. Pierre TILLOIS ayant donné procuration à M. Jean-Francis FRANCHET, M. Michel CUGULLERE ayant donné procuration à Mme Frédérique CUGULLERE, M. Caroline LANGLAIS CONSTANS ayant donné procuration à M. Bernard CONSTANS, M. Alain GRIEU ayant donné procuration à Mme Brigitte LESIEUR

Secrétaire de séance : Mme Marina PICORNELL

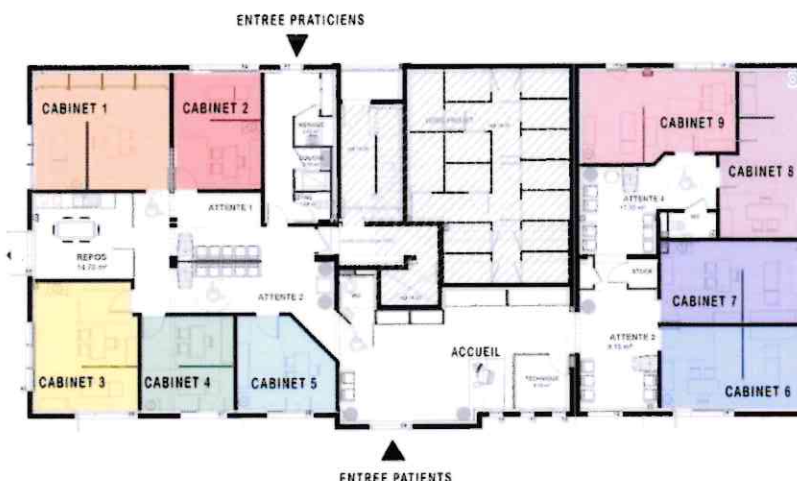
Objet : 2025/03/12 : Tarifs locatifs de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Considérant que la commune a rénové et aménagé un local pour accueillir une Maison de Santé Pluriprofessionnelle ;

Considérant que les cabinets disposent tous d'un équipement : un meuble vasque, un ensemble mobilier d'examen (table d'examen, tabouret, marche pied, guéridon), un bureau, un fauteuil de bureau, deux chaises, une armoire basse et une armoire haute ;

Considérant la grille tarifaire ci-dessous relative aux 9 locaux, cabinets médicaux, loués par baux professionnels de 6 ans aux professionnels de santé au tarif d'environ 11 € le mètre carré :

nom local	m2 (environ)	Tarif mensuel en euros
1	28	306
2	18	198
3	23	253
4	15,5	170
5	14,5	159
6	20,5	226
7	20	219
8	21	233
9	24	264



Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D'APPROUVER** la tarification des locaux de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Bompas sis 2 rue des Ayguals à Bompas en RDC du Bâtiment 1 de la Résidence les Palanques telle que proposée ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'Elu délégué en la matière à signer tout acte utile.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 28 Mars 2025

PUBLIÉ LE 04 AVR. 2025

Le Maire,

Laurence AUSINA

